
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

20 AVRIL > 03 MAI 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



samedi 24 avril 2021

La Filoche tient le cap contre vents et virus (536 mots)

Paradoxalement, la Filoche est l'un des très rares lieux où peut encore s'exprimer le spectacle vivant. Devant un public de...

Page 6



samedi 24 avril 2021

Nouveau programme dans les starting-blocks (124 mots)

« Un pari ? Sans doute. » Mais l'équipe de la Filoche a d'ores et déjà conçu un programme de rendez-vous en live pour la fi...

Page 7



dimanche 25 avril 2021

Bientôt, un service de location de vélos électriques pour le territoire (258 mots)

En raison de la crise sanitaire, le conseil de la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) s'est déroulée en visio...

Page 8



dimanche 25 avril 2021

Succès pour le marché tournant de producteurs (362 mots)

Le marché tournant des producteurs locaux de Moselle et Madon s'est tenu vendredi, par un froid glacial, à l'Espace Chefson...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(15 articles)



mardi 27 avril 2021

Un appel aux dons lancé pour sauvegarder l'église (220 mots)

Le 20 avril dernier, Patrick Potts, maire de la commune, a signé une convention de souscription avec la Fondation du Patrim...

Page 11



mardi 20 avril 2021

Légère augmentation des taxes (199 mots)

Lundi 12 avril, le conseil a procédé aux votes des différents comptes. ■ Compte administratif 2020. Présenté par Lionel B...

Page 12



mardi 20 avril 2021

Un budget ambitieux sans augmenter les taxes (301 mots)

Réunis sous la présidence du maire, Daniel Lagrange, les dix-neuf votants ont accepté à l'unanimité toutes les délibération...

Page 13



mercredi 21 avril 2021

Pas d'augmentation des taxes (298 mots)

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget communal annuel ainsi que trois autres points. ■ Bu...

Page 14



mercredi 21 avril 2021

Deux décharges sauvages perdurent et polluent la forêt

(504 mots)

Les hauteurs de Chavigny offrent une superbe vue sur la vallée, les chemins pédestres réservent de belles balades. Seulement...

Page 15



jeudi 22 avril 2021

Du nouveau pour l'animation des ados (285 mots)

Depuis le samedi 10 avril, l'accueil ado a pris un nouvel élan. De 14 h à 17 h, une douzaine d'ados étaient présents pour u...

Page 17



samedi 24 avril 2021

Conseil municipal : la taxe locale reste stable (291 mots)

Le conseil municipal qui a réuni les élus s'est tenu dernièrement, il concernait essentiellement le budget. ...

Page 18



samedi 24 avril 2021

Eclairage public : du changement à venir (349 mots)

Le budget primitif ayant été voté lors du dernier conseil, Pascal Schneider, le maire, a souhaité recevoir une partie des a...

Page 19



lundi 26 avril 2021

Une convention signée pour une ville éco-responsable (213 mots)

La ville de Neuves-Maisons a décidé de s'inscrire dans une démarche de sensibilisation des publics de tous âges aux « bons ...

Page 20



lundi 26 avril 2021

Pas d'augmentation des impôts pour 2021 (338 mots)

Suite au dernier conseil municipal consacré au budget, toutes les délibérations ont été approuvées. Comptes...

Page 21



mardi 27 avril 2021

Vaccination : une seconde injection au foyer Cibulka (291 mots)

Le foyer de vie Cibulka situé à Neuves-Maisons assure l'hébergement de 40 adultes en situation de handicap. La Covid n'épar...

Page 22



mardi 27 avril 2021

Travaux à venir : une demande de subventions déposée

(259 mots)

Lors du conseil municipal du 21 avril, les élus ont abordé différents dossiers. Demande de subventions. Les...

Page 23



jeudi 29 avril 2021

Des ados participent à un chantier au cimetière (191 mots)

Sous la houlette de leurs animateurs Merwan et Quentin, trois ados dont l'un, Rudy, est Chalinéen, désherbent les allées du...

Page 24



vendredi 30 avril 2021

Au fil du conseil municipal (234 mots)

Lors du conseil municipal, les élus ont étudié divers points : - Contrat de fourniture de gaz : l'offre éma...

Page 25



lundi 3 mai 2021

L'association des jardins partagée continue son développement (220 mots)

Avec la signature récente d'une convention signée avec la mairie de Pont-Saint-Vincent qui vient d'ajouter 2 500 m² de terr...

Page 26

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



mardi 20 avril 2021

De l'ingénierie avec des collectivités locales (164 mots)

La filiale de la Caisse des dépôts accompagne les collectivités locales à travers plusieurs dispositifs. Le plan Action cœu...

Page 28



vendredi 23 avril 2021

La Cité des Paysages lance sa saison 2021 en numérique

(383 mots)

Samedi dernier à 13 h, à l'occasion de l'ouverture de la saison, a eu lieu le lancement numérique de la programmation 2021 ...

Page 29



lundi 26 avril 2021
05:00

Économie : France Élévateur acquiert l'Espagnol Movex

(460 mots)

L'entreprise lorraine se développe en avec l'acquisition d'une entreprise familiale de Barcelone de 50 salariés. La référence de la nacelle élévatrice sur...

Page 30



lundi 3 mai 2021

Les touristes de la Voie Bleue attendus au camping (371 mots)

Le camping est une étape de la Voie Bleue, un parcours vélo de 807 km qui part du Luxembourg à Apach et arrive à Lyon. Ensu...

Page 32

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

La Filoche tient le cap contre vents et virus

À titre de médiathèque, et contrairement aux autres lieux de culture, la Filoche a pu se maintenir ouverte la plupart du temps. Comme beaucoup, elle s'est réinventée au passage. Mieux : elle a trouvé le moyen de maintenir le spectacle vivant dans ses murs, face à un public de chair et d'os !

Paradoxalement, la Filoche est l'un des très rares lieux où peut encore s'exprimer le spectacle vivant. Devant un public de chair et d'os. Et tout à fait légalement. Une véritable « exception culturelle » !

D'abord connu à titre de médiathèque, ce « tiers lieu » héberge également une ludothèque, un service multimédia, mais aussi une galerie d'expo, une salle de spectacles, etc. Tous services stoppés net en mars 2020, avec au passage la totale annulation d'un festival destiné à célébrer ses 10 ans.

Après quoi la Filoche a subi, au fil des mois, les aléas du retour à un semblant de vie normale, puis de reconfinements, réouvertures partielles, etc. Si ce n'est que ce carrefour culturel de la communauté de communes Moselle-et-Madon n'a cessé de tirer sur l'élastique pour repousser les limites des interdits et impossibles. De sorte de maintenir en ses murs un maximum de vie.

Click & collect et portage à domicile

« Dès le mois de mai, on avait mis en place le click & collect pour les prêts de livre », détaille le directeur Richard Renaudin. « C'était inédit chez nous. » Limitant, au plus fort de la crise, la baisse d'activité du livre à 30 % seulement. « Hors confinement,

on a même eu des pics de fréquentation au-dessus de la normale ces derniers mois ». Mieux encore : un nouveau système de portage à domicile pour les publics « empêchés » a été lancé. « Grâce à un courageux réseau de bénévoles ! »

La ludothèque, de son côté, a adopté elle aussi le principe du prêt. « Une soixantaine de foyers y ont adhéré en quelques semaines seulement. » Le service multimédia a, lui, proposé des rendez-vous de jeux en lignes. En ligne aussi, de multiples ateliers et conférences.

Spectacles pour publics cibles

Mais restait l'épineuse question du spectacle vivant... « Car pour nous, le spectacle vivant sur écran, ça n'avait pas de sens. » Alors quoi ? Merci aux artistes de rester chez eux ? « Non, on a trouvé une autre solution : accueillir les publics cibles. » Scolaires, personnes âgées, handicapées, etc. « Avec toutes les autorisations ad hoc bien sûr. Des élus et de l'inspection académique. »

Le spectacle pour tout public, c'était non. Mais pour un public cible, c'était oui.

Dernièrement encore, une classe de latinistes a ainsi pu s'embarquer dans l'Odyssée, grâce à la Cie Je suis ton Père.

« Alors bien sûr, depuis un an, les équipes ont dû à maintes reprises déprogrammer, annuler, décaler », tient à souligner Maxime Lehembre, directeur des affaires culturelles à la co-decom. « Mais elles ont réussi à surmonter le phénomène de lassitude, et n'ont jamais lâché prise. » La Filoche – qui s'en étonne ? – a réussi à ne pas couper le fil... ■



« Quand tout le monde s'arrête, nous, on continue. » La Filoche a tout fait pour maintenir la vie entre ses murs.
Photo L.G.



par Lysiane Ganousse





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON

Nouveau programme dans les starting-blocks

« Un pari ? Sans doute. » Mais l'équipe de la Filoche a d'ores et déjà conçu un programme de rendez-vous en live pour la fin du printemps et le début de l'été. C'est l'opération dite du « Cycle recyclé », permettant de redonner enfin leur chance à des spectacles déprogrammés depuis un an.

Artistes en résidence

Mais aussi de présenter le résultat du

travail d'artistes accueillis en résidence ces derniers mois. Soit une quarantaine de rendez-vous sur juin et juillet, auxquels se grefferont les classiques opérations estivales « Lire en short, jouer en tongs, geeker en bob ! » Lancement dès le 1er juin prochain. ■



Après s'être limitée à un « public-cible », La Filoche compte reprogrammer des spectacles tout public début juin. Photo DR



Bientôt, un service de location de vélos électriques pour le territoire

En raison de la crise sanitaire, le conseil de la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) s'est déroulée en visioconférence.

Location de vélos électriques. Parmi les délibérations, Sandrine Lambert, vice-présidente chargée des mobilités actives, a présenté le nouveau service consistant à la location longue durée de vélos électriques. Elle a rappelé que 60 vélos à assistance électrique ont été achetés par la CCMM, pour un coût d'environ 76 000 € HT, avec une aide de l'Etat (DSIL) à hauteur de 40 %. L'objectif étant de développer la pratique cyclable, diminuer l'utilisation de l'automobile pour les populations souhaitant opter pour un mode de trans-

port alternatif et faciliter les trajets quotidiens pour les populations les plus précaires ou en insertion ne pouvant acquérir une voiture. Sandrine Lambert a ensuite expliqué les nombreuses modalités contenues dans la démarche de location et en particulier les deux grilles tarifaires qui seront appliquées.

Les tarifs. Tarification location tout public : 30 € pour une période de 1 mois, 80 € pour trois mois et 140 € pour 6 mois ; tarification solidaire (sur justificatifs) : 15 € pour une période de 1 mois, 40 € pour trois mois, 70 € pour 6 mois et 120 € pour un an.

Après avoir invité la commission chargée d'étudier l'opportunité et les modalités de la mise en place d'une

aide à l'acquisition de vélos (classiques ou à assistance électrique), les élus ont adopté à l'unanimité les modalités de location. ■



Sandrine Lambert, vice-présidente chargée des mobilités actives de la co-decom de Moselle et Madon.



Succès pour le marché tournant de producteurs

Le marché de producteurs fermiers et artisans locaux de ce vendredi 16 avril, à Pont-Saint-Vincent, a confirmé une fois de plus l'engouement de la population pour cette initiative. Chaque 3e vendredi du mois, ce marché tourne dans les localités du territoire et les acheteurs sont au rendez-vous.

Le marché tournant des producteurs locaux de Moselle et Madon s'est tenu vendredi, par un froid glacial, à l'Espace Chefson de Pont-Saint-Vincent. Ce marché, organisé chaque 3e vendredi du mois de 16 h à 19 h, dans les communes du territoire, permet aux intéressé(e) s de rencontrer les producteurs fermiers et artisans locaux.

Thierry Weyer, maire de Pierreville et vice-président à la communauté de communes Moselle et Madon, nous apporte quelques précisions : « sur une idée de la communauté de communes Moselle et Madon, l'organisation reste communale : sécurisation des lieux et animation ; cette belle initiative commune aux collectivités et producteurs a été mise en place afin de favoriser une consommation locale et responsable ; l'offre continue à s'enrichir avec la présence de nouveaux stands en fonction des saisons ; quant à la présence d'artisans

locaux c'est trop compliqué actuellement du fait des dernières règles sanitaires instaurées... ».

Variété de produits

Le marché propose une variété de produits et de services comme des fruits et légumes, des confitures et pâtes à tartiner, des viandes et volailles, des produits issus d'une chèvrerie du secteur, un caviste, un éleveur/producteur passionné par les escargots ou encore des bières artisanales... Grâce au créneau choisi en fin de semaine, une fois de plus, le succès ne s'est pas démenti : pas loin de 500 personnes se sont rendues sur les stands d'une douzaine de producteurs.

Double animation

La double animation imaginée par l'équipe municipale n'est pas étrangère au succès du marché : la remise

de chocolats aux enfants, suite à la chasse aux galets peints ramassés dans les rues à Pâques, et le panier garni remporté au tirage au sort par Antoinette Flonner vincipontaine, sous le contrôle du maire Yannick Hellak et d'Antoine Desmonceaux. ■



Le fromage de chèvre d'Amandine Lesperlette, à l'arrière-plan, est un stand convoité de ce marché spécialisé.

Prochain marché à Thélod le vendredi 21 mai.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – SEXEY-AUX-FORGES

Un appel aux dons lancé pour sauvegarder l'église

Le 20 avril dernier, Patrick Potts, maire de la commune, a signé une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine.

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscription visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Cet édifice trône fièrement au centre du village depuis la fin du Second Empire. A l'époque, malgré un financement difficile, la conception de l'édifice religieux est confiée à Léon Vautrin, architecte officiel du diocèse de Nancy. Ce dernier est surnommé « l'architecte aux 120 églises » car il

a conçu beaucoup d'églises notamment l'église Saint-Léon-IX de Nancy.

L'édifice de Sexey-aux-Forges s'inscrit donc dans cet ensemble important.

Architecture romane

Bâtie sur un plan dit « basilical » et sans transept, l'église est d'architecture romane. Elle possède plusieurs vitraux avec un programme iconographique diversifié représentant entre autres Saint-Mansuy, premier évêque connu de Toul ou encore Sainte-Anne.

L'église est fermée depuis oc-

tobre 2014, de gros travaux ont déjà été réalisés pour son confortement mais il reste tout l'intérieur à traiter. Les paroissiens ont hâte de pouvoir fréquenter à nouveau ce lieu de culte.

Un appel est donc lancé aux particuliers et chefs d'entreprise, et ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt. ■



Une société a échafaudé l'intérieur depuis plusieurs années.





Légère augmentation des taxes

Lundi 12 avril, le conseil a procédé aux votes des différents comptes. ■ **Compte administratif 2020.** Présenté par Lionel Blondin, adjoint aux finances, il laisse apparaître un résultat de clôture en excédent de 167.454 € en fonctionnement et d'un excédent de 606.554 € en investissement. Le compte de gestion présente les mêmes résultats.

■ **Taux des taxes.** En légère augmentation, la taxe du foncier bâti est

de 8,73 % (8,17 % en 2020) et foncier non-bâti de 42,64 % (41,73 % en 2020). Le maire explique que la suppression de taxe d'habitation est compensée par la taxe départementale du foncier bâti de 17,24 % qui s'ajoute à celle de la commune.

■ **Budget primitif.** La section de fonctionnement s'élève à 682.097 € et l'investissement à 1.277.606 € après les affectations de résultat de 2020.

■ **Droit de préemption.** Le conseil n'exercera pas ce droit sur les immeubles sis 19 rue Jacques-Callot, 13, rue Sous-les-Vignes, 7 rue du Roussé et en Clauselle.

■ **Formation.** La commune prend en charge le coût de la formation du permis BE, 800 €, au profit de l'agent communal pour la conduite de la remorque. ■





Un budget ambitieux sans augmenter les taxes

Réunis sous la présidence du maire, Daniel Lagrange, les dix-neuf votants ont accepté à l'unanimité toutes les délibérations proposées.

■ **Budget 2020.** Le compte administratif et le compte de gestion font apparaître un excédent global de 562.486 €, réinjectés dans le budget 2021.

■ **Taux des taxes.** Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes communales, à savoir foncier bâti 37,20 % (taux communal de 19,96 % + taux départemental de 17,34 %), foncier non bâti 59,58 %.

Ces taux constants depuis plus de 10 ans génèrent une rentrée fiscale de 999.207 €.

■ **Budget 2021.** Le budget est équilibré à 1.854.883 € en fonctionnement et 1.304.776 € en investissement avec un virement de 469.690 € de la section de fonctionnement.

■ **Zone de loisirs.** Un ambitieux plan de réaménagement de la zone de loisirs est en cours de finalisation et, dès cet été, plusieurs actions seront testées. Le maire remercie Renaud End, adjoint aux finances, pour le travail effectué dans la préparation du budget et la recherche de subventions et les conseillers municipaux pour leur investissement à proposer des actions concrètes et utiles chacun dans leur domaine de compétences.

■ **Travaux 2021.** Cette année,

outre le démarrage espéré des travaux de la mairie et de la brasserie, plusieurs aménagements conséquents sont prévus : barrière d'interdiction d'accès nocturne de la base, vidéosurveillance des locaux communaux, remplacement des coussins berlinois par des ralentisseurs en macadam, marquages au sol pour augmenter le nombre de places de parking et créer des zones de ralentissement du trafic routier, poursuite de l'isolation des locaux de la base nautique, passage en led de tous les points lumineux de la commune, panneaux d'information lumineux, mise en place de WC publics dans la zone de loisirs... ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Pas d'augmentation des taxes

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget communal annuel ainsi que trois autres points.

■ **Budgets.** La balance générale des comptes de 2020 est excédentaire, tant dans le domaine du fonctionnement (+ 376.595 €) que dans celui de l'investissement (+ 24.001 €), soit un excédent total de 400.596 €. Le budget prévisionnel de 2021 a été établi avec la volonté de contenir les dépenses de fonctionnement sans dégrader la qualité des services. Il s'équilibre à 2.240.999 € en fonctionnement et de 1.288.701 € en investissement.

■ **Taxes.** Pas d'augmentation des taxes. Pour remplacer les recettes qui provenaient de la taxe d'habitation,

la mairie touchera la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et un complément de l'État pour arriver au même niveau de recettes.

■ **Les projets 2021 approuvés.** Rénovation de l'éclairage public, végétalisation partielle du cimetière et pose d'une nouvelle colonne au columbarium, changement de 3 chaudières, modification du chauffage de la salle polyvalente, création de 2 parkings, poursuite de la mise à niveau de l'informatique des écoles et de l'installation téléphonique de la mairie, remplacement de poteaux à incendie, arrosage automatique du stade. Tous ces projets font l'objet de demandes de subventions. Certaines rues, dangereuses sans trottoirs,

pourraient être aménagées en espace partagé voiture-piétons avec circulation à 20 km/h, priorité étant donnée aux piétons.

Jérémy Houssay fait un rappel sur la nécessité de concertation avec la population.

■ **Projet ados et entretien des écoles.** Le conseil reconduit la participation de Chaligny au projet « ados » mutualisé de la ComCom et confie à nouveau l'entretien des espaces verts des écoles à Néo+.

■ **Garage.** Le garage de la Grand-Rue est vendu à M. Fournier pour 27.100 €. ■



MEURTHE-ET-MOSELLE – CHAVIGNY

Deux décharges sauvages perdurent et polluent la forêt

Près du chemin de Châtel, très emprunté par les promeneurs, à Chavigny, deux décharges sauvages se côtoient à seulement quelques mètres. L'une très ancienne, regorge de débris en tout genre, l'autre d'amiante, substance particulièrement toxique. La municipalité peine à trouver une solution.

Les hauteurs de Chavigny offrent une superbe vue sur la vallée, les chemins pédestres réservent de belles balades. Seulement à quelques centaines de mètres après le cimetière, en remontant le chemin de Châtel, de nombreuses ordures ont été jetées en lisière de forêt : évier, bidons d'huiles, pare-chocs, plastiques : une véritable décharge sauvage. Ces immondices sont stockées sur plus d'une trentaine de mètres.

Une décharge vieille de 50 ans

« Ça fait longtemps que je me promène ici et elle a toujours été là mais elle s'agrandit de plus en plus. Je l'ai signalé à la mairie en 2019 avec des photos. Je suis écologiste par logique, c'est du bon sens, quand je vois ça... », relate ce promeneur.

Depuis l'installation d'une pancarte interdisant les décharges, il y a une quinzaine d'années, les ordures ne pullulent plus, selon la municipalité. « C'était déjà là avant 2001 lorsque nous sommes arrivés avec la municipalité, ces ordures sont ici depuis une cinquantaine d'années. Nous avons tout enlevé en 2002, pendant une journée avec plusieurs camions puis nous avons mis une pancarte. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour régler cela », assure René Denille, premier adjoint au maire en charge des questions d'urbanisme.

Un peu plus haut, ce sont des tôles

contenant de l'amiante qui ont été déposées juste au bord de la route, il y a environ deux ans.

Ce que dit la loi

Les parcelles où ces ordures sont déposées sont privées, ce qui complique la tâche pour la mairie. « On ne peut pas les enlever, il faut des éléments juridiques pour le faire. Nous travaillons avec la direction des directoires (DDT) pour qu'elle dresse un procès-verbal au propriétaire de la parcelle avec les tôles ensuite c'est au Procureur d'assigner le propriétaire », poursuit l'adjoint. Le maire, avec ses pouvoirs de police, certes limités, peut tout de même mettre en demeure le propriétaire afin que celui-ci enlève les déchets. Concernant la décharge la plus ancienne, la DDT ne peut pas agir, au vu de son ancienneté. ■



Ces tôles, déposées au bord du chemin, sont faites d'amiante Photo ER /Maxime ARNOULT



Évier, pare-chocs, toilettes, bidons d'huile et autres plastiques pourrissent dans la nature Photo ER /Maxime ARNOULT



La plupart des déchets ne sont pas biodégradables. Photo ER /Maxime ARNOULT



Malgré la présence d'un panneau de signalisation, les jets d'ordures ne cessent pas derrière celui-ci. Photo ER /Maxime ARNOULT



par Maxime Arnoult

Une partie des immondices sont déversées sur une parcelle est privée. La municipalité peut difficilement agir. Photo ER Cette décharge sauvage, à la lisière de la forêt, s'étale sur une cinquantaine de mètres Photo ER /Maxime ARNOULT



Du nouveau pour l'animation des ados

Depuis le samedi 10 avril, l'accueil ado a pris un nouvel élan. De 14 h à 17 h, une douzaine d'ados étaient présents pour une première rencontre avec Chloé, nouvelle animatrice ados de la commune.

Avec le soutien d'Elysa, service civique de la base de loisirs, venue en renfort pour faire des petits groupes de 6 afin de respecter les règles sanitaires, Chloé était ravie de ce premier échange.

Pour le moment, crise sanitaire oblige, les jeunes ne sont pas autorisés à manger dans l'enceinte du Mille-Club et devront rentrer chez eux le temps de midi.

Au programme du jour, le choix des futures animations, présentation des locaux et les premiers échanges sur les envies et attentes de chacun.

« Nous avons réalisé quelques affiches pour décorer le local du Mille-Club et avons parlé des projets du groupe. »

L'occasion pour les ados d'être acteurs de leur programme et de se sentir à la fois écouter et investis.

Le concept de l'accueil ado est de plébisciter les jeunes pour mettre sur pied leur programme dans la limite des ressources possibles. Ainsi ils pourront créer la nouvelle dénomination du lieu d'accueil, le logo, slogan, organisation, mode de fonctionnement...

L'équipe municipale, en charge du projet, présente sur les lieux, est ravie de voir un engouement auprès de la jeunesse messinoise. Ils espèrent que le groupe s'étoffera au fil du temps.

Rendez-vous et renseignements

Les rendez-vous sont fixés le mercredi et samedi pendant ces vacances de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Au Mille Club (allée des Nautoniers, direction base de loisirs)

Pour plus d'informations : animations@messein.fr ■



Les ados ont déjà créé quelques affiches pour décorer le local du Mille-Club.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Conseil municipal : la taxe locale reste stable

Le conseil municipal qui a réuni les élus s'est tenu dernièrement, il concernait essentiellement le budget.

Vote des comptes 2020. Le conseil à l'unanimité approuve le compte administratif ainsi que celui de gestion 2020 et procède à l'affectation des résultats au budget 2021 comme suit, soit 315 431,55 € en fonctionnement et 46 312,72 € en investissement.

Taux des taxes locales. Joël Dron explique que la taxe du foncier bâti s'ajoute à celle du département qui est de 17,24 %, taxe qui compense la suppression de la taxe d'habitation. La taxe locale reste à 11 %. Pour le foncier non bâti elle est de 28 %.

Vote du budget 2021. A l'unanimité, la section de fonctionnement s'élève à 1 012 886,25 € et la section d'investissement à 486 138,11 €.

Recrutement. Le recrutement des contrats d'engagement éducatif sera étendu aux jours d'ouverture de l'école et périscolaire.

Horaires de travail. La durée hebdomadaire de travail de deux postes permanents à temps non complet d'agent technique territorial est modifiée. Un poste de 22 h passe à 20 h et le second de 20 h passe à 22 h.

Subventions. Une demande de subvention pour le projet numérique d'un montant de 16 632 € HT qui

consiste à renouveler l'équipement informatique devenu obsolète de la mairie, plus l'amélioration du réseau wifi de l'école, est faite. Le conseil décide de continuer à soutenir les associations qui subissent les aléas de la pandémie. Familles Rurales 1500 €, Usvm 1 000 €, RDV 250 €, les Atom's 200 €.

Gestion du domaine public. Suite à l'enquête publique concernant la vente d'une parcelle de la mairie, chemin rural donnant sur la rue du Cimetière, le conseil fixe à 20,48 € le m² pour le prix de vente de ce bien.

Ces dernières délibérations ont été votées à l'unanimité. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Eclairage public : du changement à venir

Pas moins de 700 luminaires, nouvelle génération, seront installés permettant de réduire la consommation d'énergie. C'est l'un des vingt-cinq investissements à venir qui a été programmé lors de la dernière réunion visant à coordonner les travaux.

Le budget primitif ayant été voté lors du dernier conseil, Pascal Schneider, le maire, a souhaité recevoir une partie des acteurs liés à la coordination des travaux afin de faire le point sur ceux-ci. Il en est ressorti 25 points d'investissements pour un montant d'environ 2 532 800 euros. Ils seront financés pour la plus grande partie par des subventions, elles-mêmes votées à l'unanimité lors du Conseil. Les plus gros points concernent la rénovation de l'éclairage.

Ecoles. Des travaux à l'Ilot Ferry devraient voir la cantine se placer au plus près des écoles.

L'équipement numérique et l'achat de nouveau mobilier pour les écoles ont également été programmés.

Eclairage public. Le changement de 700 luminaires, led, permettront des économies de consommation. Ils se-

ront équipés d'abaisseurs de puissance pour certaines rues qui permettront de réduire la consommation de 22 h à 4 h jusqu'à 50 %, la ville ne souhaitant pas couper complètement l'éclairage.

Voirie. Côté voirie, il est prévu le remplacement de potelets et l'aménagement de 80 places de parking supplémentaires pour la maison médicale. Le marquage horizontal de la rue Jean-Jaurès et Pierre et Marie-Curie est également au programme.

D'autres opérations sont soumises à des montants moindres mais nécessaires tels que la défense incendie dans les bâtiments publics, les contrats de chaufferie, l'achat d'arbres,...

Caméras et candélabres

Si l'acquisition des caméras devrait se faire rapidement, leur exploitation

est à valider par la gendarmerie et le préfet ce qui porte leur déploiement dans les 6 mois à venir.

Les candélabres qui, grâce à la technologie led, permettront des économies de consommation certaines, ont de particulier des abaisseurs de puissance qui permettront dans certaines rues d'abaisser la luminosité et donc la consommation de 22h à 4h jusqu'à 50 %, la ville ne souhaitant pas couper complètement l'éclairage. ■



La rencontre a été constructive et a permis de cadrer les actions à venir.



Une convention signée pour une ville éco-responsable

La ville de Neuves-Maisons a décidé de s'inscrire dans une démarche de sensibilisation des publics de tous âges aux « bons gestes » du quotidien au service de notre environnement.

Ainsi, la commune est la première du Grand Est à s'engager par une convention signée conjointement avec Echogestes Moselle et Madon, reconductible annuellement. « Il n'y a pas de petits gestes, juste des Echogestes » ajoutait le maire, devise soutenue par le président Dominique Sacco qui rappelle que « si seul on est fort, ensemble on va plus loin ».

Un interlocuteur à disposition

Par cette convention, la ville s'engage à mettre à disposition un interlocuteur pour assurer la cohérence du partenariat, la mise en place d'actions, de promotion des événements et actions en lien avec la charte, de soutenir techniquement et financièrement les projets Echogestes proposés sur le territoire ; de son côté, l'association s'engage à collaborer à la rédaction de la charte « Neuves-Maisons ville Echoresponsable », d'accompagner les élus pour les manifestations en lien avec la charte et soutenir les campagnes de sensibilisa-

tion organisées ou initiées par la ville au profit de ses publics (habitants, écoles, associations, commerces etc.)

Une convention approuvée à l'unanimité lors du dernier conseil qui se concrétise. ■



La convention était applicable dès la signature.



Pas d'augmentation des impôts pour 2021

Les comptes et budget était au cœur du dernier conseil municipal au cours duquel les élus ont décidé de conserver un taux d'imposition stable pour cette année. Le budget 2021 est à l'équilibre entre dépenses et recettes dans les deux sections, investissement et fonctionnement.

Suite au dernier conseil municipal consacré au budget, toutes les délibérations ont été approuvées.

Comptes 2020. Les chiffres fournis par l'équipe municipale sont ceux reconnus et validés par le comptable officiel M. Marquis, responsable de l'entité à la trésorerie générale de Neuves-Maisons. Ces chiffres tiennent compte bien évidemment des reports d'exercices, aussi bien de la section fonctionnement et de la section investissement des années précédentes, correspondant à la trésorerie de la commune. Détail et non des moindres, ils font apparaître pour 2020 un excédent de fonctionnement de 191 188,62 €.

Les dépenses d'investissements réalisées en 2020 sont dues principalement aux travaux de la traversée du village « route de Frolois et Grande Rue » engagés par l'équipe municipi-

pale précédente, elles ont demandé un besoin de financement de 491 646,96 € en plus des recettes d'investissement 2020, le conseil a donc dû puiser cette somme dans la trésorerie.

Budget 2021. Pour le vote du budget 2021, qui est à l'équilibre entre dépenses et recettes dans les deux sections investissement et fonctionnement, les chiffres prennent à nouveau en compte la trésorerie (excédents cumulés des années précédentes) de la commune. Car il est important de garder à l'esprit que contrairement à l'État, les collectivités locales n'ont pas le droit de voter un budget déséquilibré avec la création d'un déficit et donc d'une dette qui s'alourdit chaque année.

Taxes locales. Pour les taxes directes locales, il faut retenir que l'équipe municipale n'a pas souhaité augmenter le taux d'imposition cette

année.

Pour tous renseignements complémentaires et éclaircissements sur ce sujet un peu complexe, l'adjoint aux Finances François Horn reste à la disposition des habitants, le contacter via la mairie. ■



Le conseil presque au complet a voté le budget.

Contact : 03 83 47 27 53 ou mairie@mereville54.fr





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Vaccination : une seconde injection au foyer Cibulka

Une première campagne avait permis la vaccination de 99 % des résidents du foyer de vie Cibulka qui héberge des personnes en situation de handicap, la seconde vient d'avoir lieu. En amont, une organisation spécifique avait été mise en place.

Le foyer de vie Cibulka situé à Neuves-Maisons assure l'hébergement de 40 adultes en situation de handicap. La Covid n'épargnant personne, une première vaccination avait été effectuée pour 99 % des résidents, la seconde injection, sous la responsabilité de M. Rizk, coordinateur pour l'AEIM, a eu lieu ce vendredi, la totalité des vaccins étant disponibles.

Dominique Potier, le député de Meurthe-et-Moselle, Martine Huot Marchand, sa suppléante et Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, ont été conviés à une visite de l'établissement accompagnés par le président de l'AEIM M. Jeanjean et le président de l'Adapei M. Henriot. La directrice du foyer, Mme Kaiser s'est

chargée de la visite expliquant que l'équipe engagée pour la vaccination tourne sur les différents établissements, l'ESAT d'Heillecourt étant chargé de la logistique.

Bien compris des résidents

La notion de maladie a très bien été comprise par les résidents, les contraintes journalières et les mesures de confinement ont aidé dans la pédagogie pour expliquer aux personnes handicapées et aux familles la nécessité du vaccin.

Il a été souligné l'investissement du personnel qui n'a pas hésité à se proposer pour renforcer d'autres établissements ou encore pour retarder leur repos afin que tout se passe dans les

meilleures conditions.

Une professionnalisation que les élus ont saluée, les soutenant également dans leur demande d'équité vis-à-vis de la loi Ségur qui les laisse pour compte alors que le travail et les risques sont bien les mêmes. ■



Les élus ont été touchés par l'engagement du personnel.





Travaux à venir : une demande de subventions déposée

Lors du conseil municipal du 21 avril, les élus ont abordé différents dossiers.

Demande de subventions. Les élus ont voté le projet de déposer une demande de subventions CTS (Contrat Territoires Solidaires) pour financer les projets suivants : élagage de la commune, outillage des services techniques, mise aux normes sécurité des structures communales, sécurisation des écoles.

Convention fourrière. Ils ont ensuite délibéré sur le renouvellement de la convention fourrière avec la SARL Garage Auto Service, qui ne présente aucun coût pour la collectivité. Puis sur le renouvellement de la convention de prise en charge et

de gestion de colonies de chats libres, avec la Fondation Clara, fourrière conventionnée de la commune, signée en 2018.

Le Conseil a ensuite voté la proposition de cession des parts sociales du Crédit Agricole détenues par la commune pour une valeur totale de 300 euros, qui ont produit des revenus annuels d'un montant de 4,20 € en 2020.

Une permanence pour les déclarations d'impôts. En début de séance, hors délibérations, une initiative intéressante, en cette période déclarative de l'impôt sur le revenu, a été soulignée : Michel Grillot, adjoint aux finances, tient une permanence en mairie les vendredis matin afin

d'aider les Vincipontains et Vincipontaines en difficulté.

Animation. En fin de séance, le maire, Yannick Hellak, a présenté une action départementale organisée par Terres de Lorraine, Sport Santé, qui aura lieu 17 au 23 mai prochain. Des manifestations auront lieu sur différents sites de la CCMM, et notamment à Pont-Saint-Vincent. ■



Le conseil municipal était retransmis sur Facebook.



Des ados participent à un chantier au cimetière

Sous la houlette de leurs animateurs Merwan et Quentin, trois ados dont l'un, Rudy, est Chalinéen, désherbent les allées du cimetière ce mardi de vacances de printemps. Mercredi, cinq autres jeunes Chalinéens ont pris la relève. « On enlève les grosses troches, celles qui vont se développer et devenir envahissantes comme le liseron », expliquent les jeunes. Jean-Louis Perrot, adjoint à l'environnement, leur a confié ce chantier car il y a du nettoyage à faire derrière les tombes et les jeunes sont pleins de bonne vo-

lonté.

Une contrepartie

En été, ils recevront la contrepartie de leur action : tous les ados qui ont participé à des chantiers durant ces vacances iront en minibus à Europapark. Pour le moment, boissons et goûters leur sont fournis, le temps d'une courte pause. Et à l'automne, leur travail prendra tout son sens, car les allées d'une partie du cimetière seront végétalisées. ■



Mardi dernier, Sony, Rudy et Roméo ont désherbé une partie des troches du cimetière avec leurs animateurs Merwan et Quentin. Mercredi, ce sont Axel, Mathis, Lucas, Lény et Dany, tous Chalinéens, qui leur ont succédé.





Au fil du conseil municipal

Lors du conseil municipal, les élus ont étudié divers points :

- Contrat de fourniture de gaz : l'offre émanant de Total Direct Energie SA, pour la période du 01-05-2021 au 30-04-2024, pour la mairie, la salle socio-éducative et culturelle, les ateliers techniques et les écoles, est acceptée.

- Mise en place du Rifseep : le cadre d'emploi de rédacteur-fonction secrétaire de mairie est intégré pour l'agent qui assume cette fonction depuis 2017 ; l'IFSE (indemnité de

fonctions, de sujétions et d'expertise) liée au poste occupé et à l'expérience professionnelle de l'agent, et le CIA (complément indemnitaire annuel) versé à l'agent pour tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, seront calculés selon les textes de référence.

- Adhésion à « Villes et Villages où il fait bon vivre » : la commune étant classée 2^e du département parmi les communes de 500-2.000 habitants, il est décidé d'adhérer à cette association pour la somme de 490 € HT afin de bénéficier du label.

- Régulation des populations de chats errants sur la commune : le conseil municipal approuve la mise en place d'un dispositif de lutte contre la prolifération des chats errants, qui consiste en des campagnes de capture des animaux.

- Délégation de passation des marchés publics : le conseil municipal décide de donner une délégation à caractère général permettant au maire de prendre toute décision lorsque les crédits sont inscrits au budget. ■



L'association des jardins partagée continue son développement

Avec la signature récente d'une convention signée avec la mairie de Pont-Saint-Vincent qui vient d'ajouter 2 500 m² de terrain, l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons dispose désormais de 4 500 m² pour ses activités.

Le jardin est situé dans le lieu-dit des Patis de la ville de Neuves-Maisons sur des terrains appartenant à la commune de Pont-Saint-Vincent. Rapidement, les bénévoles se sont organisés pour exploiter cette nouvelle surface.

Pour cela, les agriculteurs du territoire sont venus en aide gracieuse-

ment. C'est avec beaucoup de plaisir que l'association a vu arriver M. Guerard et son tracteur pour retourner la nouvelle parcelle alors que le premier terrain avait été préparé par l'agriculteur Jean-Michel Perrin de Bainville-sur-Madon. Avec cette nouvelle étendue, l'association a démarré un jardin pépinière pour apprendre aux enfants à jardiner et un jardin expérimental qui permettra la plantation de cultures tel que l'artichaut ou autres astéracées.

Grâce à ce dynamisme, l'association conforte son projet solidaire, qui, en plus de créer du lien social entre les participants, fait en sorte que toutes

les récoltes sont distribuées à des personnes en situation précaire ou à des associations caritatives du Bassin néodomien. Ainsi, quotidiennement, salades, patates, courgettes et autres légumes sont distribués. ■



Tous les samedis matin, les bénévoles se donnent rendez-vous pour cultiver le jardin solidaire.



ACTUALITÉS DIVERSES



De l'ingénierie avec des collectivités locales

La filiale de la Caisse des dépôts accompagne les collectivités locales à travers plusieurs dispositifs. Le plan Action cœur de ville concerne ainsi Lunéville et Toul. Pour la première, le financement va en partie à un poste de manager de centre-ville et à l'accompagnement des réflexions et études sur la restructuration et l'animation du château. Pour la seconde, un fonds d'1,1 million d'euros concerne la rénovation énergétique de bâtiments publics - par exemple la cathédrale.

Est en train de se mettre en place depuis la fin de l'année un programme « Petites villes de demain » : 14 communes dans onze intercommunalités sont concernées, comme Nomeny, Pont-à-Mousson, Colombey-les-Belles ou Neuves-Maisons. « Pour l'instant, on recueille les idées des élus », indiquent les membres de la Banque des territoires. Là encore, il s'agit d'intervenir aussi bien dans le montage du projet que pour son financement. ■



La commune de Nomeny est concernée par le plan « Petites villes de demain ». Photo ER



La Cité des Paysages lance sa saison 2021 en numérique

En raison des restrictions sanitaires liées à la Covid-19, l'espace culturel et éducatif de la Cité des Paysages lance sa saison 2021 essentiellement en virtuel, via les réseaux sociaux ou son site Internet. Les thèmes d'intérêt retenus portent sur la transition écologique.

Samedi dernier à 13 h, à l'occasion de l'ouverture de la saison, a eu lieu le lancement numérique de la programmation 2021 de la Cité des Paysages. Sont prévues des animations sur Facebook et le site de la Cité des Paysages dans l'attente d'un retour des activités en présentiel.

En compagnie de Michel Moyen et Dominique Farci, artistes de la compagnie Le Théâtre de Cristal, Audrey Bardot Normand, première vice-présidente du conseil départemental 54 déléguée à l'environnement, a présenté les activités « qui se tiendront en distanciel via les réseaux sociaux ou le site de la Cité des Paysages, d'autres se tiendront en extérieur toujours dans le respect des gestes barrières ».

Sur le thème de la transition écologique

Les thèmes retenus portent cette année sur la transition écologique. Pour les mois de printemps sont proposés

des ateliers sur les sons de la nature, les propriétés de l'eau et la vie d'une rivière mais aussi des jeux sur la nature ou que comprendre des étiquettes de nos aliments quotidiens.

Audrey Bardot Normand a par ailleurs annoncé : « Nous ferons tout le nécessaire pour conserver les temps forts de l'année. »

Et de rappeler que les actions se décentralisent dans le département au-delà de la colline de Sion. Ainsi l'ultra-trail tour de Nancy qui se déroulera les 29 et 30 mai à Champigneulle ou les Journées européennes de l'archéologie des 19 et 20 juin.

En attendant des conditions plus favorables, sont privilégiées des animations virtuelles dont la programmation figure sur Facebook et le site de la Cité des Paysages avec inscriptions conseillées.

Les prochains rendez-vous en ligne

Vendredi 23 avril à 14 h 30 : les petites confineries du jardinier ; **samedi 24 avril** à 14 h 30 : symphonie de la nature ; **mercredi 28 avril** à 14 h 30 : intrigantes chauves-souris ; **vendredi 30 avril** à 20 h 30 : Miles Davis et les couleurs de la nature. ■



Lors du tournage du lancement avec les artistes du Théâtre de Cristal. Photo Didier JACQUOT/Conseil départemental 54

Contact : Cité des Paysages (conseil départemental de Meurthe-et-Moselle), 13, rue Notre-Dame 54 330 Saxon-Sion ; tél. 03 83 25 17 53.



Économie : France Élévateur acquiert l'Espagnol Movex

L'entreprise lorraine se développe en avec l'acquisition d'une entreprise familiale de Barcelone de 50 salariés. La référence de la nacelle élévatrice sur porteur ambitionne désormais de développer les marchés européens. Une trentaine d'embauches supplémentaires sont prévues dans les prochains mois.

30 % de taux de croissance et une trentaine d'embauches ces derniers mois. En pleine année de Covid-19, qui dit mieux ? Installée aux portes de Nancy, l'entreprise France Élévateur compte parmi les fleurons économiques de la Lorraine. On savait cette société de 400 salariés créée en 1987 prospère, on la découvre dorénavant offensive sur le marché européen de la nacelle sur porteur. C'est clairement le sens de l'acquisition, finalisée en mars, de l'entreprise espagnole Movex, de Barcelone. Plusieurs mois de négociation avec le siège catalan ont abouti à la finalisation récente, concrétisée par l'intégration de la cinquantaine de salariés au groupe lorrain, qui figure parmi les leaders en France sur son marché. Patron de l'entreprise installée en bordure de la quatre voies de la RN59 à Flavigny-sur-Moselle, Charles Goffin ne fait pas mystère de la stratégie de développement. Le marché français serait ainsi devenu presque trop étroit pour ce professionnel en fourgons, châssis cabine poids lourds et véhicules légers, et machines spéciales.

Les salariés rassurés

Leader du marché espagnol, Movex offrira donc une « porte d'entrée privilégiée vers de nouveaux marchés », précise Charles Goffin, à la tête d'un groupe qui cumule près de 40 % du marché français. Et il lorgne donc davantage encore vers les marchés de Belgique, Pays-Bas, d'Allemagne et d'Irlande notamment. « Nous sommes reconnus pour notre qualité de haut de gamme. Movex nous offre un complément de gamme moyenne avec des prix inférieurs. »

Avec des importants clients institutionnels sur le marché des réseaux de toutes sortes (électricité, téléphone, ferroviaire), France Élévateur a rassuré les salariés de Flavigny-sur-Moselle comme ceux de Barcelone. De délocalisation, il ne sera pas question. « Chacun restera chez soi. Nous conserverons d'ailleurs les valeurs familiales de Movex, qui correspondent dans l'esprit à celles qui ont permis l'expansion de France Élévateur » poursuit le « chief executive officer » de Flavigny-sur-Moselle. « Nous avons la chance de travailler en France dans un pays qui accorde une grande importance à l'entretien des réseaux et aux questions de sécurité au travail ». Pour preuve, les carnets de commandes qui débordent à l'orée de cette association, qui place le groupe de France Élévateur parmi les leaders européens avec le Français Klubb. Les prévisions économiques sont à l'unisson de cette ambition: le groupe prévoit de passer de 100 millions d'euros de CA à 130 millions d'euros d'ici trois ans avec une trentaine d'embauches supplémentaires à très court terme.



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/7E0C01EE-3C2D-49D6-9207-28927F24CA12/NW_detail/title-1619362219.jpg

Charles Goffin, le patron de France Élévateur. Photo ER /Patrice SAUCOURT.

par Antoine Petry



Les touristes de la Voie Bleue attendus au camping

Le terrain de camping, situé en bord de Moselle, est prêt pour le retour des vacanciers. Accrédité « Accueil vélo », il garantit aussi aux touristes cyclistes un accueil de qualité et approprié à la pratique du vélo.

Le camping est une étape de la Voie Bleue, un parcours vélo de 807 km qui part du Luxembourg à Apach et arrive à Lyon. Ensuite, en empruntant la ViaRhôna il est facile de rejoindre la grande Bleue. Une nuit, un passage. Mais le séjour peut se prolonger, car les visiteurs se trouvent dans un lieu aménagé spécialement pour eux : plusieurs bungalows, dont deux nouvellement installés pour cette saison, équipés de climatisation, d'un vaste auvent avec vue sur la rivière, à l'écart de vastes emplacements où peuvent être stationnés camping-cars, caravanes, mais aussi, des emplacements sauvages pour accueillir des campeurs.

Des activités diverses

Le site est en pleine nature. On peut y entendre et observer les oiseaux qui nombreux habitent les berges de la Moselle et la forêt toute proche. Les promeneurs, amoureux de la flore et de la faune, sont immergés dans le milieu. Ils profiteront des sentiers entretenus par les associations locales afin de découvrir le milieu naturel, admirer les orchidées. Des pistes cyclables permettent aux cyclistes de s'adonner à leur passion préférée en toute sécurité.

L'initiation à la spéléologie dans les grottes bordant les berges de la Moselle permet de s'évader dans un autre monde et de rêver. Pour les amateurs d'escalade, les falaises de Maron, sont proches.

Et, avec une carte de pêche à jour, il est possible de se délasser en taquinant les poissons de la Moselle.

Le lieu vaut le détour, même pour la routine et profiter d'un dépaysement pour une nuit, dans un bungalow équipé de chambres, cuisine et sanitaires.

Contact : 03 83 63 64 28 ■



L'endroit réservé aux bungalows Photo ER



Accueil atypique au bord de la Moselle. Photo ER



Et pourquoi pas, une tente en hauteur où l'on ne craint pas de se mouiller les pieds ? Et pourquoi pas, une tente perchée où l'on ne craint pas de se mouiller les pieds Photo ER



Espace jeux Photo ER

